

Questions orales

[Traduction]

M. Stanfield: Le ministre des Postes dirait-il si le mandat du médiateur spécial, M. Taylor, l'autorise, par exemple, à engager des discussions pour résoudre le problème des codeurs avant le retour au travail? Autrement dit, est-il autorisé à chercher une solution aux problèmes des codeurs en dehors des conditions exposées par le ministre la semaine dernière tant à la Chambre qu'à l'extérieur?

[Français]

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas nuire au travail que M. Taylor a décidé d'entreprendre. C'est pourquoi je pense que l'honorable chef de l'opposition conviendra avec moi que toute déclaration à ce stade-ci serait de nature à rendre son travail beaucoup plus difficile.

[Traduction]

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, comme il y va de l'intérêt de la Chambre et du Canada, le ministre des Postes dirait-il si la position qu'il a prise avec grande fermeté la semaine dernière tient toujours ou si M. Taylor a le pouvoir d'explorer d'autres méthodes pour résoudre le problème? Après tout, il y a grève nationale, et il faut de l'information à la Chambre sur ce mandat.

[Français]

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, une grève illégale sévit présentement. Elle est partiellement nationale, parce que, dans plusieurs endroits du pays, les employés des Postes sont encore au travail. Je pense cependant qu'il est important de dire que je suis très heureux de voir qu'une tierce personne est maintenant à effectuer un travail en vue de trouver une solution à ce conflit, et je suis disposé à lui faire confiance.

[Traduction]

M. l'Orateur: Il y a trois ou quatre députés qui veulent poser des questions supplémentaires. Nous devrions peut-être tenter de terminer la première série de questions, après quoi je déciderai la parole au député de Hamilton-Ouest, au député de Winnipeg-Nord-Centre et aux autres.

* * *

LES FINANCES

LA DATE DE PRÉSENTATION DU BUDGET

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre des Finances qui s'est engagé à annoncer cette semaine au Parlement la date du prochain budget, s'il est disposé à nous la dévoiler aujourd'hui?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je suis prêt à la faire connaître aux députés cette semaine.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre des Finances quel jour cette semaine il entend annoncer la date du budget?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Que penseriez-vous de demain monsieur l'Orateur?

[M. Ouellet.]

LES POSTES

LA GRÈVE DES POSTIERS—L'AUTOMATISATION ET LES CHANGEMENTS TECHNIQUES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Postes. Étant donné que l'automatisation et les changements techniques sont les deux plus importantes questions qui préoccupent les postiers, peut-il dire si le médiateur a reçu des directives précises à ce sujet et est-il en mesure de fournir des précisions à cet égard?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je répète ce que j'ai dit tout à l'heure, savoir que c'est à la demande de M. Finkelman que M. Taylor est intervenu comme troisième partie, et je voudrais qu'aucune déclaration que je pourrais faire à la Chambre ne soit de nature à compliquer son travail.

[Traduction]

M. Alexander: Vu les graves difficultés avec lesquelles le médiateur se trouve aux prises et le fait que les postiers se préoccupent beaucoup de leur sécurité d'emploi et de salaire, le médiateur a-t-il reçu des instructions précises ou le ministre a-t-il l'intention de rester sur son derrière et la bouche cousue?

* * *

● (1420)

LA FONCTION PUBLIQUE

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À L'INCLUSION DE LA CLASSIFICATION DANS LES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question supplémentaire au président du Conseil privé, en sa qualité de ministre comptable devant le Parlement de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique. Peut-il nous dire si le gouvernement envisage de proposer une modification à la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique en vue d'y inclure la classification et la reclassification, au sens que leur donnent les conventions collectives?

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, mon honorable ami n'est pas sans savoir que M. Finkelman a présenté deux parties de son rapport ayant trait aux négociations collectives dans la Fonction publique. Nous espérons que la dernière partie du rapport, une esquisse de projet de loi, sera déposée d'ici la fin du mois. A ce moment-là, nous comptons soumettre toute cette question à un comité parlementaire; mais d'ici là nous n'avons pas l'intention de modifier quoi que ce soit à la loi.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement est-il disposé à dire à M. Taylor quelle est l'orientation du rapport à cet égard en vue de contribuer au règlement du différend actuel?

M. MacEachen: Le gouvernement s'est déjà engagé à écouter le point de vue des employés, des employeurs et des députés avant de faire connaître sa position officielle sur cet aspect du rapport Finkelman.